



## **Plan Emploi-Formation les réactions des partenaires sociaux aux annonces de François Hollande**

Morgan Gaillard, Isabelle Moreau, Alexandra Turpin, AEF Groupe, Dépêche n°514339, le 18.01.2016

À l'occasion de ses vœux aux acteurs de l'entreprise et de l'emploi au CESE, lundi 18 janvier 2016, François Hollande a détaillé les mesures du "plan d'urgence contre le chômage".

Destiné à faire face à un "état d'urgence économique et social", ce plan est diversement accueilli par les partenaires sociaux.

Si le patronat juge globalement que les mesures annoncées "vont dans le bon sens", les organisations syndicales se montrent plus réservées sur un certain nombre de sujets comme la création d'une prime à l'embauche pour les PME, le plafonnement des indemnités prud'homales en fonction de l'ancienneté ou encore la transformation du CICE en allègements de charges sociales.

CFDT. "Il y a de mesures avec lesquelles nous sommes d'accord et des mesures avec lesquelles nous ne sommes pas d'accord", résume le secrétaire général de la CFDT, Laurent Berger, à l'issue du discours prononcé par François Hollande au Cese ce lundi.

"Parmi les mesures qui ne nous conviennent pas, il y a le plafonnement des indemnités prud'homales et la prime pour les PME" qui "pour une part se révélera inefficace".

Il craint des "effets d'aubaine pour les entreprises qui avaient déjà prévu d'embaucher".

Et souhaite aussi que "cette prime soit intégrée dans le pacte de responsabilité".

Il salue, en revanche, des discours qui "vont dans le sens de plus de sécurisation pour les salariés".

Sur la formation de 500 000 demandeurs d'emploi supplémentaires, il met l'accent sur le caractère opérationnel: "Comment faire en sorte que cela s'inscrive dans un parcours? Vers un retour à l'emploi?".

Interrogé sur la critique, adressée à l'exécutif, d'un traitement statistique du chômage par les entrées en formation, Laurent Berger répond que "ce n'est pas [s]on problème".

"S'il y a un traitement statistique, ce n'est pas glorieux. Mais mon problème ce sont les personnes qui sont au chômage de longue durée et ont un déficit de qualification."

Sur le CPA, "il faut que le projet de loi de Myriam El Khomri mette en place le dispositif mais ne ferme pas toutes les possibilités car il faudra plusieurs années pour le mettre en place".

Sur le CPA, comme pour l'évolution du droit du travail, le dialogue social "doit être au cœur des évolutions". Pour la CFDT, "le niveau des branches est déterminant dans l'évolution de la négociation collective".

CFE-CGC. Carole Couvert salue les annonces du président de la République sur la formation des demandeurs d'emploi qu'elle voit comme "une priorité, "mais ce n'est pas suffisant", estime-t-elle pointant l'importance de mettre l'accent sur "l'insertion des jeunes diplômés".

"Il n'y a rien sur le maintien dans l'emploi des seniors", déplore-t-elle.

La CFE-CGC attendait également "des mesures jusqu'à 3,5 Smic, pour qu'elles concernent les agents de maîtrise et les cadres", ainsi que des "convergences sociales et fiscales au niveau européen et pas seulement sur le couple franco-allemand".

Sur le plan 500 000, "les partenaires sociaux vont être exigeants sur les taux de conversion dans l'emploi, car il faut s'assurer que ces formations sont utiles", prévient Carole Couvert.

À propos du plafonnement des indemnités prud'homales, elle regrette "l'absence de parallélisme des formes": "c'est un cadeau de plus fait aux entreprises", "il faut aussi une vraie révision de la fiscalité des ménages".

L'organisation syndicale demande également une "extension du CICE à l'ensemble des entreprises de l'ESS".

**CFTC.** Pour son président, Philippe Louis, les annonces du Président de la République "vont dans le sens de notre motion d'orientation. Mais il y a quand même des choses à régler sur les 500 000 formations annoncées".

Il estime également qu'"avec la prime de 2 000 euros par an pendant deux ans il y aura un effet d'aubaine de la part des entreprises" et aurait souhaité qu'"on cible mieux les entreprises" et qu'on aille "au-delà des 1,3 smic, par exemple jusqu'à 1,5 smic".

Sur la réforme annoncée du code du travail, Philippe Louis regrette que le Président de la République n'ait pas évoqué les branches et qu'on "soit directement passé à l'échelon de l'entreprise, notamment sur la question du temps de travail".

Il rappelle "la nécessité d'avoir des garde-fous, comme la branche professionnelle".

**CGPME.** "Dans l'ensemble, ces mesures vont dans le bon sens", indique François Asselin, président de la CGPME.

"Il y a des mesures conjoncturelles car le Président de la République a lié sa candidature au redressement de l'emploi en France. Former 500 000 demandeurs d'emploi supplémentaires, c'est agir directement sur les statistiques."

En revanche, "vouloir la réforme du code du travail, cela va dans le bon sens.

Affirmer qu'il faut inscrire le CICE dans une baisse des charges pérennes également".

"Lever les freins pour se mettre à son compte en n'exigeant plus aucune formation ou diplôme cela peut être dangereux", affirme François Asselin, à propos de l'assouplissement des critères d'accès à certaines activités réglementées.

"Il faudra nuancer entre la volonté d'inciter à se mettre à son compte et la réalité de répondre à des résultats. Pour servir un client, il faut être soi-même bien formé."

**FO.** Jean-Claude Mailly estime que "dans le discours du Président de la République, il y avait deux paquets.

Un sur lequel on a été consultés, notamment sur la formation des demandeurs d'emplois et l'apprentissage.

Et un autre sur lequel on n'a pas du tout été consultés et qui suscite de vraies interrogations, comme la transformation du CICE en allègements de charges sociales - qui pose la question de savoir comment on va financer la protection sociale - ou la question de la majoration des heures supplémentaires qui pourra être fixée au niveau de l'entreprise et qui illustre le fait qu'on est en train d'inverser la hiérarchie des normes".

Pour le secrétaire général de FO, on est dans un "PLA, Programme libéral accentué, on est en plein dans une politique de l'offre".

Il ajoute que sur la formation des 500 000 demandeurs d'emploi, "certains problèmes ne sont pas réglés" et qu'"il s'agit avant pour Hollande de faire baisser les statistiques du chômage".

Sur la question de l'assurance chômage, il estime que le chef de l'État a "clairement mis en cause la durée d'indemnisation, ce qui doit faire plaisir au patronat".

Plus globalement, il relève que "le Président de la République n'arrête pas de parler de dialogue social, mais ne consulte pas sur tout. Ce qui n'était pas le cas sous Chirac et Sarkozy, indépendamment du fond des discussions".

**FSU.** "La FSU est à 100 % pour une évaluation du pacte de responsabilité", note sa secrétaire générale Bernadette Groison, pour qui "il est impératif de regarder ce que cet investissement produit".

Elle note que "depuis les annonces de la conférence sociale de 2014 sur le statut des apprentis, rien n'a avancé" et remarque que "les apprentis ne sont pas des salariés", c'est donc, selon elle, "une erreur de vouloir aligner leur statut sur celui des salariés".

Concernant les expérimentations régionales en matière d'alternance, elle estime que cela donne "l'impression que l'on recherche plus de la main-d'œuvre que des jeunes en formation". "Il faut clarifier les objectifs", insiste-t-elle.

**Unsa.** Luc Bérille salue l'annonce d'un bilan du pacte de responsabilité et de solidarité, "un calendrier est posé, ce sera pour 2016, c'est très important".

Sur la transformation du CICE en un allègement de charges patronales, il veut "être sûr que la protection sociale, financée par ces cotisations, soit assurée", "il faut pérenniser ces moyens", martèle-t-il.

À propos de l'apprentissage et de la formation des chômeurs, il souligne qu'il "faut avoir plus que des objectifs chiffrés, donc intégrer dans les dispositifs des dispositions opérationnelles", prenant pour exemple les développeurs de l'apprentissage.

Revenant sur la question du barème des indemnités accordées aux prud'hommes, Luc Bérille rappelle son "hostilité" et ajoute être favorable à la mise en place d'"une grille de référence" comme cela existe "au plan pénal".

**Medef.** "Il faut éviter les subventions et les aides au profit d'allègements de charges dans la durée", observe Pierre Gattaz.

Ainsi, "préférer[ait-il] quelque chose de durable, un réel allègement dans la durée" à la prime à l'embauche pour les entreprises de moins de 250 salariés, mais salue-t-il les annonces sur le CICE, les qualifiant de "bonne chose".

Saluant des "mesures qui vont dans le bon sens", il souligne qu'il "faut désormais les mettre dans la loi le plus rapidement possible, ne pas attendre des mois et des mois".

Le patron du Medef "regrette qu'il n'y ait pas eu d'annonces sur le contrat de travail, parce que l'Espagne et l'Italie ont mis en place des mesures importantes dans ce domaine". □

---